

1^{er} mai : une fête du travail confinée mais revendicative !

En cette période de confinement, les revendications demeurent. La CGT ne cesse pas d'agir, d'intervenir à tous les niveaux pour défendre les intérêts des travailleurs.

Emploi

La CGT ne tolère pas le chantage à l'emploi. La crise que nous connaissons actuellement ne doit pas être un prétexte à détruire les emplois. Bien au contraire, nous avons besoin de réindustrialiser notre département. Maintenir les entreprises actuelles, les développer et en ouvrir de nouvelles. La production au plus près de la population permettrait de réagir plus vite en cas de crise. Travailler au plus près de son domicile c'est bon aussi pour l'environnement.

Salaire

Un bon salaire c'est bon pour nos conditions de vie, c'est bon aussi pour la Sécurité Sociale (santé, famille et retraite). La CGT revendique l'augmentation des salaires avec un salaire minimum pour un salarié non qualifié à 1800€ brut.

Réforme des retraites

Nous luttons contre cette réforme depuis septembre 2019. Elle ne doit pas revenir après la crise sanitaire. Alors que le PIB est en baisse de 8%, une retraite calculée sur la base de ce dernier donnerait une pension en baisse.

Service Public

Lors du conflit sur la réforme des retraites, les agents et fonctionnaires des Services Publics ont été montrés du doigt parce qu'ils bénéficient de régimes spéciaux. La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité de services publics plus forts et répondant aux besoins de la population. La CGT exige la fin de leur démantèlement et les moyens humains et matériels pour les revaloriser.



Avec le confinement, manifestons chez nous le 1^{er} mai, pour cela l'UD CGT Oise vous propose d'afficher vos revendications à vos fenêtres, vos balcons, vos portails mais aussi de les diffuser sur les réseaux sociaux auxquels vous participez, par mail, texto...

**Signez la pétition :
#PlusJamaisCa, Signons#PourLeJourDapres**



Merci de nous envoyer des photos de vos initiatives, nous les diffuserons sur notre page Facebook CGT 60.